

ASSOCIATION VIOL-SECOURS
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**SANS OUI
C'EST NON!**



TABLE DES MATIERES

Mot de la présidente	4
Les missions de Viol-Secours.....	5
Accueil et soutien psychosocial et art-thérapeutique.....	5
La prévention en matière de violences sexistes et sexuelles.....	9
Formations données par Viol-Secours	17
Viol-Secours dans les médias.....	18
Viol-Secours et les sollicitations d'étudiant.e.x.s	18
A l'interne de l'association	19
Les engagements politiques de Viol-Secours.....	21
Travail en réseau	23
Les perspectives 2022	26
Remerciements	28
Etats financiers.....	29

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2021 a été riche en activité à Viol-Secours. L'équipe s'est adaptée au gré des mesures sanitaires et a pu maintenir tout au long de l'année l'intégralité des prestations de l'association.

Mais l'engagement de Viol-Secours ne s'est pas arrêté là.

En 2021, Viol-Secours a continué à s'engager dans les luttes féministes et à dénoncer haut et fort les violences sexistes et sexuelles. L'association a été invitée à plusieurs reprises à s'exprimer lors de manifestations et rassemblements de différents collectifs de luttes féministes. Viol-Secours a également choisi de faire valoir ses recommandations dans le cadre de la mise en consultation de la révision du droit pénal relatif aux infractions sexuelles pour rappeler l'importance de l'introduction de la notion de consentement dans la loi. L'association a également dénoncé publiquement le mésusage et les confusions dans l'emploi des statistiques sur les violences domestiques dans le cadre d'un communiqué de presse. Viol-Secours en a profité pour rappeler la nécessité de l'établissement d'une véritable enquête de victimation qui, seule, permettra de mieux combattre ce phénomène social, tout en fournissant des données claires pour le travail de terrain et de prévention.

L'association a voulu également donner la parole aux personnes concerné.e.s par les violences sexistes et sexuelles en créant le Fanzine « *Contre la violence, ma force est immense* » réalisé après un appel à contribution. Les ateliers collectifs qui ont eu lieu dans ce cadre ont permis d'offrir un espace de création et de revendications nécessaire. Viol-Secours a également donné la parole diverses associations et personnes pour parler de la notion de consentement lors d'une table ronde organisée le 25 novembre 2021.

Ces interventions sont toutes disponibles sur le site internet de l'association et nous vous invitons chaleureusement à les lire et à les diffuser autour de vous.

Mais réjouissez-vous, l'année 2022 s'annonce toute aussi puissante et révolutionnaire, à commencer par le cycle d'événements féministes « *Le consentement dans tous ses états* » qui aura lieu du 10 au 20 mars 2022. Nous vous annonçons également la sortie de la réédition de la brochure « *Abus de pouvoir* » qui pose la question du consentement dans la pratique du soin. N'hésitez pas à en parler de ces événements à votre entourage et, pourquoi pas, à inviter vos proches à devenir membre de notre association.

Pour finir, le comité souhaite remercier deux membres sortants, Alex Bono et Caroline Renold, pour leur engagement tout au long de cette année. Le comité remercie également l'équipe professionnelle pour son engagement infaillible, son énergie et ses idées créatives inépuisables au service de l'association.

Clara Schneuwly

Présidente de l'association Viol-Secours



LES MISSIONS DE VIOL-SECOURS

Viol-Secours est une association féministe genevoise qui s'engage, depuis plus de 36 ans, à lutter contre les violences sexistes et sexuelles et leurs banalisations, que ce soit au niveau social, judiciaire ou politique.

L'association offre aide et soutien à toute personne se reconnaissant dans l'identité « femme », aux personnes trans*, non-binaires et intersexes, indépendamment de leur orientation sexuelle ou romantique et de leur statut légal, dès l'âge de 16 ans, ayant subi des violences sexistes et sexuelles dans un passé proche ou lointain, ainsi qu'à leurs proches et aux professionnel.le.x.s.

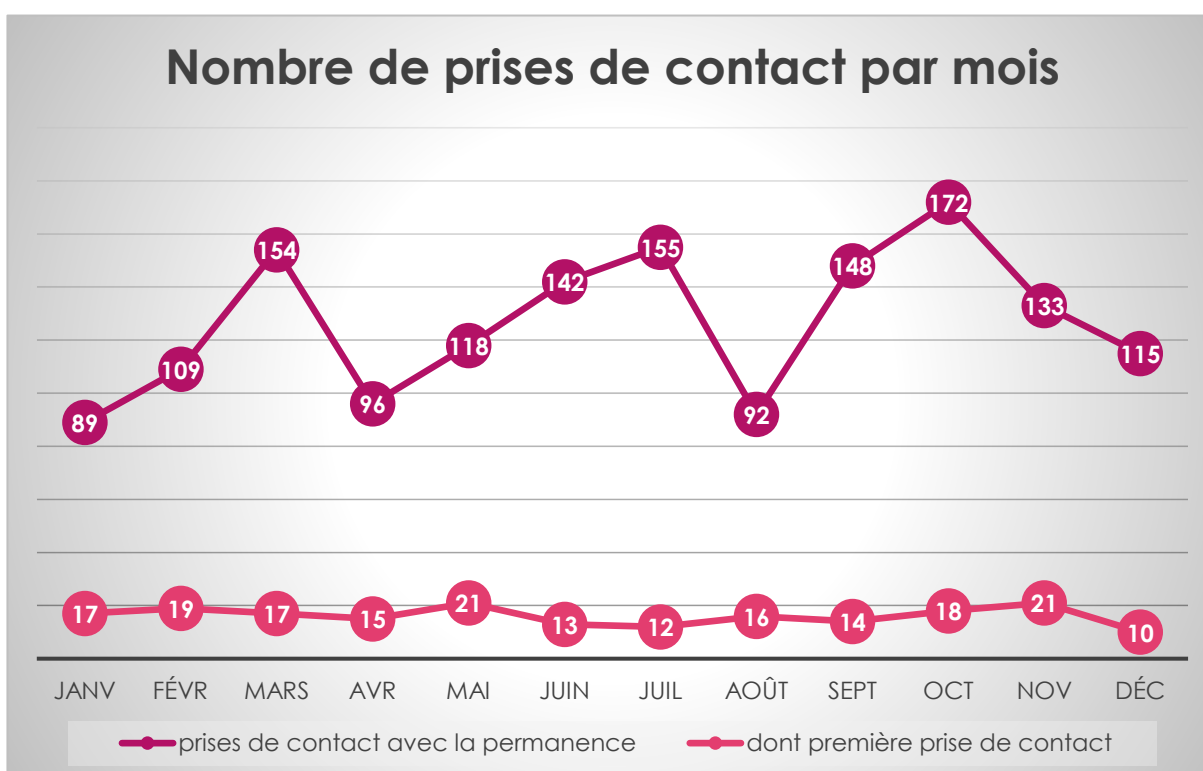
Viol-Secours réalise également des projets ponctuels ou à long terme de prévention des violences sexistes et sexuelles par le biais d'interventions dans des institutions, de modules de formation et de sensibilisation, de stages d'auto-défense féministes et de campagnes de prévention.

ACCUEIL ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET ART-THÉRAPEUTIQUE

VIOL-SECOURS EN CHIFFRES

La permanence a continué de fonctionner durant les différentes périodes de restriction des contacts à cause de la situation sanitaire liée au COVID-19. Que ce soit par la permanence téléphonique ou par mail, nous avons continué de répondre aux personnes qui nous sollicitaient et n'avons jamais suspendu l'activité d'accueil. Les rendez-vous en présentiel se sont déroulés en accord avec les mesures sanitaires en vigueur et nous avons ainsi pu maintenir le cœur de notre activité d'écoute, d'accueil et d'orientation des personnes concernées par les violences sexistes et sexuelles, leurs proches ainsi que les professionnel.le.x.s

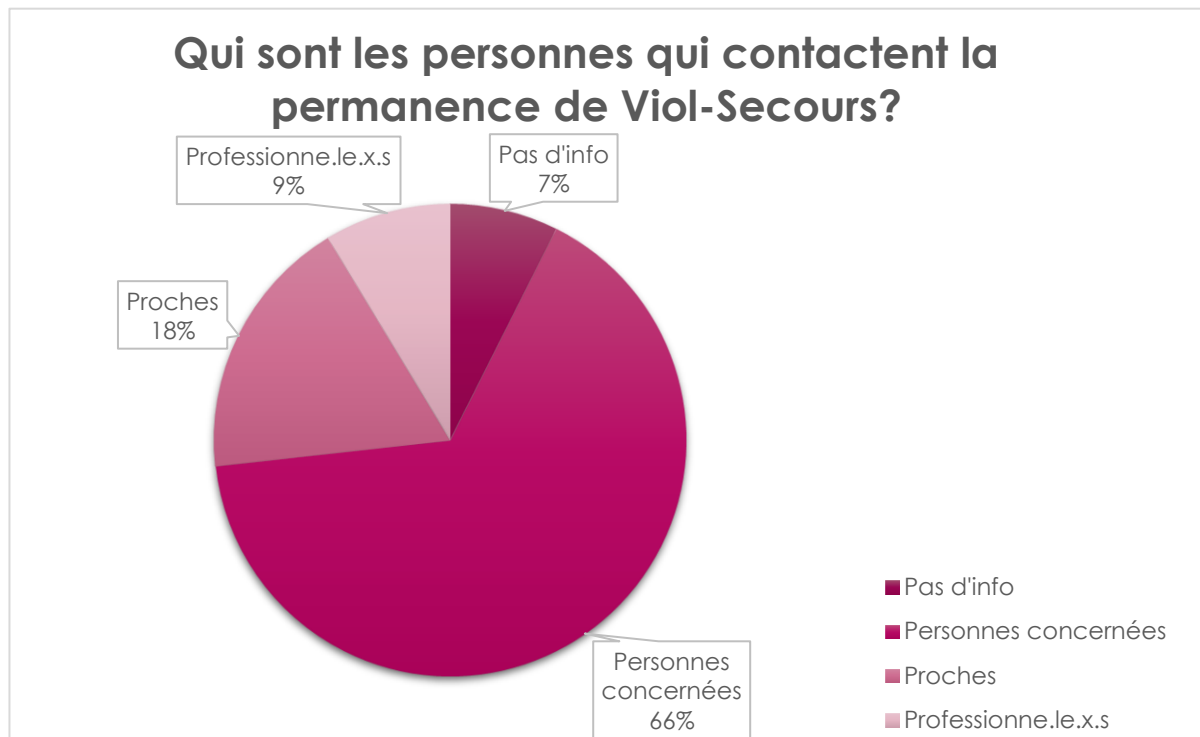
NOMBRE DE PRISES DE CONTACT AVEC LA PERMANENCE PSYCHOSOCIALE



En 2021, 243 personnes ont pris contact avec la permanence de l'association dont 193 nouvelles personnes, ce qui représente une nouvelle personne tous les 1,5 jour.

Le nombre de prises de contact varie selon les mois : en janvier seulement 89 prises de contact à la permanence, soit le mois le plus bas, et 172 en octobre, ce qui correspond presque au double. On note un recul du nombre de sollicitations en avril, août et décembre/janvier. Notre hypothèse est que ce sont des périodes où les gens sont moins disponibles pour contacter la permanence de Viol-Secours à cause des vacances scolaires / congés communément admis.

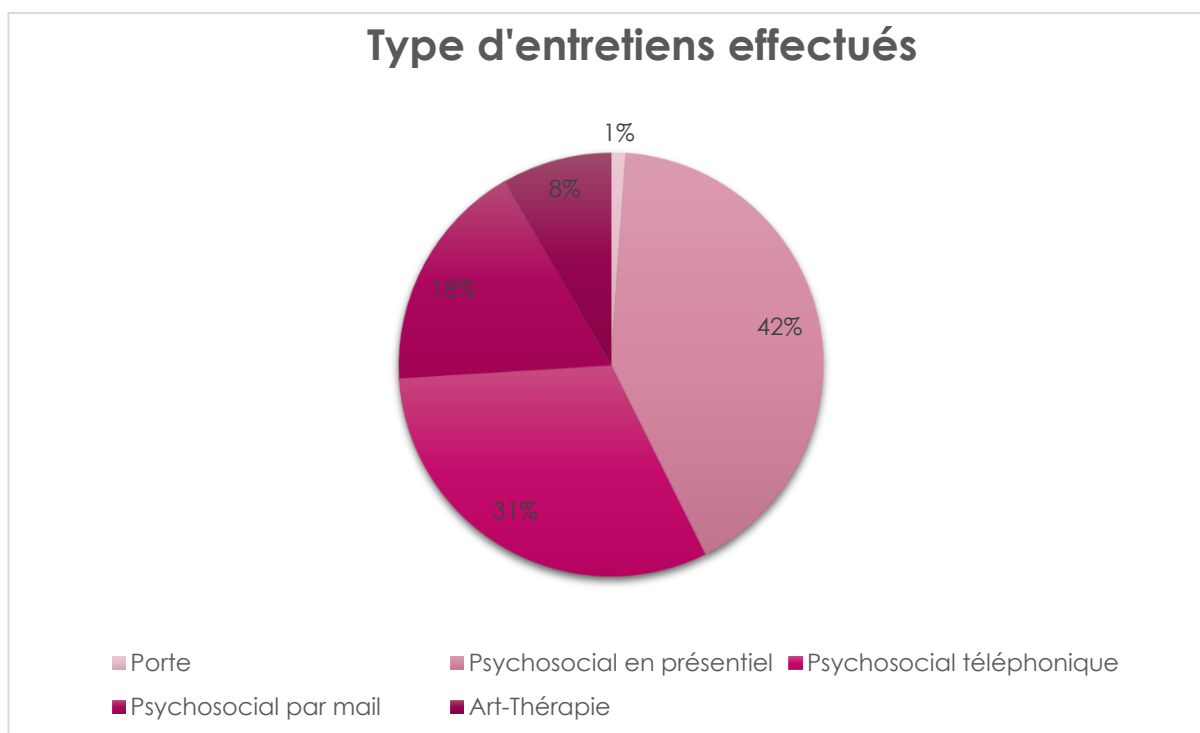
PERSONNES AYANT PRIS CONTACT AVEC LA PERMANENCE



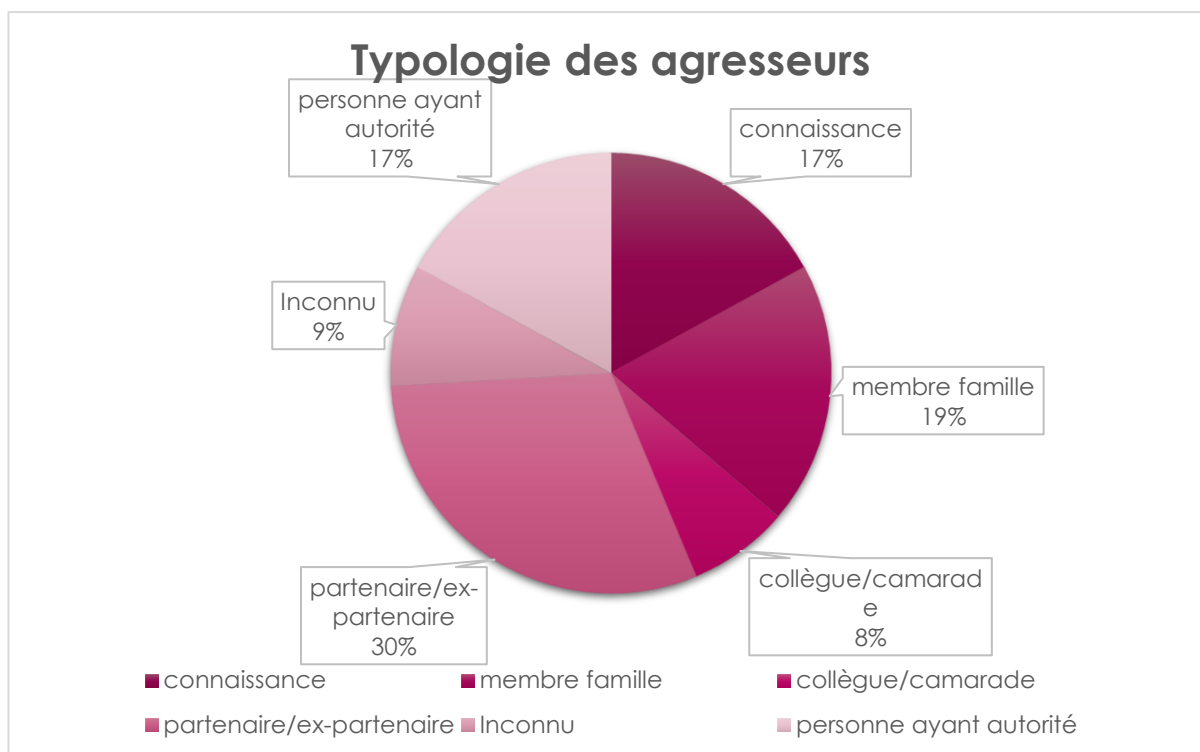
Comme vous pouvez le voir sur le graphique ci-dessus, la majorité des personnes qui contactent la permanence sont des personnes directement concernées par les violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire 2/3 de l'ensemble. Puis viennent les proches (18%) et finalement les professionnel.le.x.s (9%.) Nous n'avons pas d'information pour 7% des personnes qui nous contactent, parce que la possibilité de nous contacter anonymement ne les oblige pas à déclarer leur statut.

NOMBRE D'ENTRETIENS PSYCHOSOCIAUX OU ART-THÉRAPEUTIQUES EFFECTUÉS

L'association Viol-Secours propose des suivis psychosociaux aux personnes qui en font la demande, qui peuvent prendre la forme d'échanges par mail, par téléphone ou en face à face dans nos locaux. Par ailleurs, une des travailleuses de l'association propose des séances d'art-thérapie. Nous avons voulu mettre en évidence ces différentes formes d'entretiens ci-après.



Les suivis psychosociaux proposés par l'association Viol-Secours se sont déroulés en 2021 par mail pour 18%, par téléphone pour 31% ou en présentiel pour 42%. Dans de rares cas (1%) les personnes se présentent directement à la porte de nos locaux. Depuis 2019, l'association propose des prestations en art-thérapie. En 2021, 45 séances d'art-thérapie ont été effectuées, soit 8% de toutes les séances d'accompagnement.



Sur les données que nous avons récoltées, 1/3 environ n'ont pas pu être comptabilisées car nous ne disposons d'aucune information sur l'identité de l'agresseur. Le graphique met en lumière 135 suivis sur 244 au total. Cela est dû, d'une part, au fait que l'association garanti l'anonymat et, d'autre part, entre en matière pour un suivi psychosocial sans demander à la personne de forcément raconter ce qui s'est passé. Parfois le récit de la violence n'émerge pas, cela arrive fréquemment par mail, lorsque la personne n'écrit qu'une fois et où la permanente répond de façon exhaustive par un courriel-entretien.

Par ailleurs, nous avons voulu visibiliser la catégorie « Personne ayant autorité » qui regroupe les agresseurs ayant les statuts suivants : police, patron, professeur, professionnel de la santé. En effet, nous avons trouvé important de visibiliser cette catégorie d'agresseurs car cela représente près de 20% des cas d'agressions que nous suivons dans le cadre de la permanence. C'est-à-dire $135/100 \times 20 = 27$ personnes qui ont été agressées par un agresseur ayant une autorité institutionnelle sur la personne victime. Nous avons voulu différencier ce type d'agresseurs des proches et notamment du conjoint ou ex-conjoint, qui dans le cadre du patriarcat dispose d'une autorité structurelle sur une victime dont le genre est stigmatisé (femme cis ou trans, personne trans et non-binaire et personnes intersexes), car il s'agit d'une forme spécifique de violence qui intervient dans un cadre institutionnel (travail, justice, hôpital et relation de soin en général, école et université).

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

L'AUTODÉFENSE FÉMINISTE

L'autodéfense féministe est un outil de prévention en matière de violences sexistes et sexuelles développé par des associations féministes. En mixité choisie sans homme cisgenre, le but de l'autodéfense féministe est, à travers différents exercices, de déconstruire les stéréotypes de genre, de créer un espace permettant le partage d'expérience et gagner en agentivité.

FEM DO CHI

Après une année 2020 fortement bousculée par les mesures sanitaires restrictives, l'autodéfense féministe a pu retrouver un rythme de croisière en 2021 et proposer 8 stages standards (sur 2 jours), 6 stages GE Peux (1 journée), 4 stages pour les collaboratrice.x.s de la Ville de Genève (1 journée) et 1 stage pour les bénéficiaires de l'Espace Femmes de la Roche-Sur-Foron (sur 2 jours).

Au total 183 personnes ont bénéficié d'un stage Fem Do Chi : 38 adolescente.x.s (12-15 ans) et 145 femmes (dès 16 ans).

Comme annoncé dans du RA 2020, les questionnaires à remplir en fin de stage ont subi une refonte et ils ont pu être utilisés dès le premier stage de 2021. À noter que le questionnaire est donné dans tous les stages sauf dans les cas de collaboration avec des institutions où les bénéficiaire remplissent déjà un questionnaire à l'interne. Sur les 183 personnes qui ont participé à un stage Fem Do Chi, nous avons recueilli 130 questionnaires remplis (anonymes). Les principaux objectifs de cette refonte étaient de pouvoir évaluer les effets des stages Fem Do Chi (avant/après le stage), de différencier si l'auteur des violences était connu ou inconnu et de mieux cibler les types de violences vécues.

Voici quelques statistiques intéressantes qui viennent renforcer notre savoir sur les impacts des violences sexuelles et sexistes. Sur les 130 questionnaires remplis :

- **89% DES PERSONNES ONT RÉPONDU OUI À LA QUESTION : AVEZ-VOUS DÉJÀ SUBI UNE VIOLENCE ? (PSYCHOLOGIQUES, VERBALES, PHYSIQUES, SEXUELLES OU AUTRES).**
- **73% DES PERSONNES ONT RÉPONDU OUI À LA QUESTION : VIOLENCE COMMISE PAR UNE PERSONNE INCONNUE ?**
- **75% DES PERSONNES ONT RÉPONDU OUI À LA QUESTION : VIOLENCE COMMISE PAR UNE PERSONNE CONNUE ?**
- **21% DES PERSONNES ONT RÉPONDU OUI À LA QUESTION : AVEZ-VOUS SUBI UNE OU DES VIOLENCES PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITÉ ?**

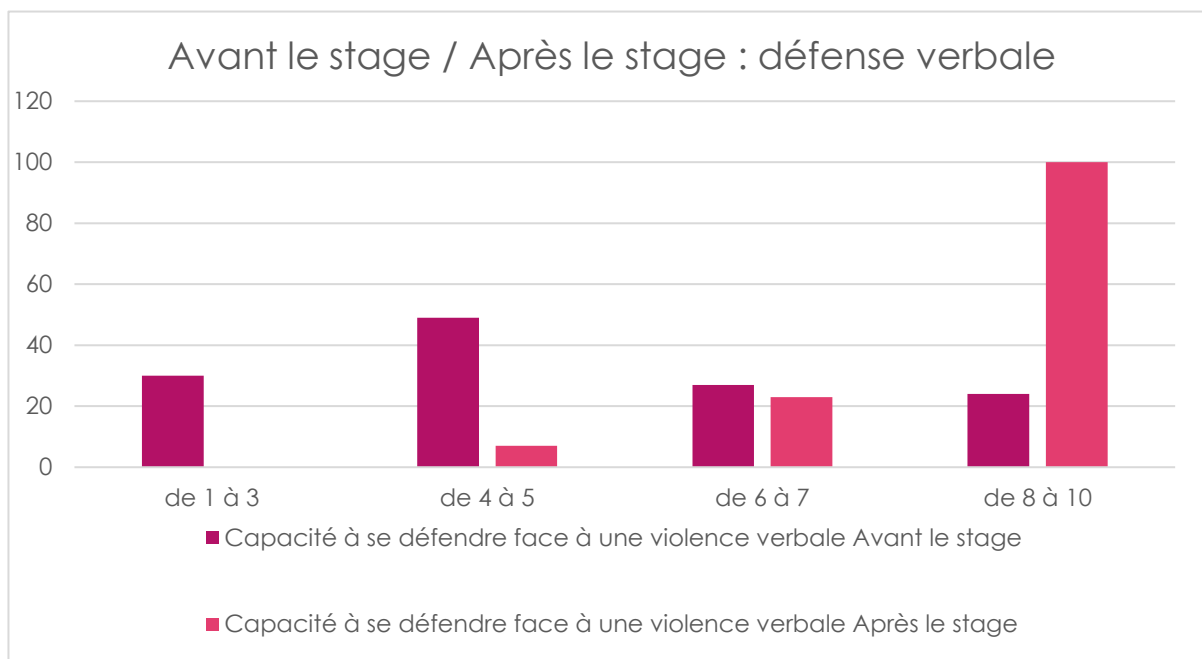
Cette dernière statistique est hautement significative dans le contexte de la réédition de la brochure *Abus de pouvoir* qui paraîtra au printemps 2022.

Concernant la source de la violence, d'une personne connue (73%) ou inconnue (75%), les personnes participant aux stages peuvent cocher plusieurs cases dans un questionnaire à choix multiple. Ainsi notre hypothèse pour expliquer ces résultats est que les mêmes participante.x.s ont subis plusieurs violences (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles ou autre) provenant parfois de personnes connues et parfois de personnes inconnues, comme cela peut être le cas lors de harcèlement de rue.

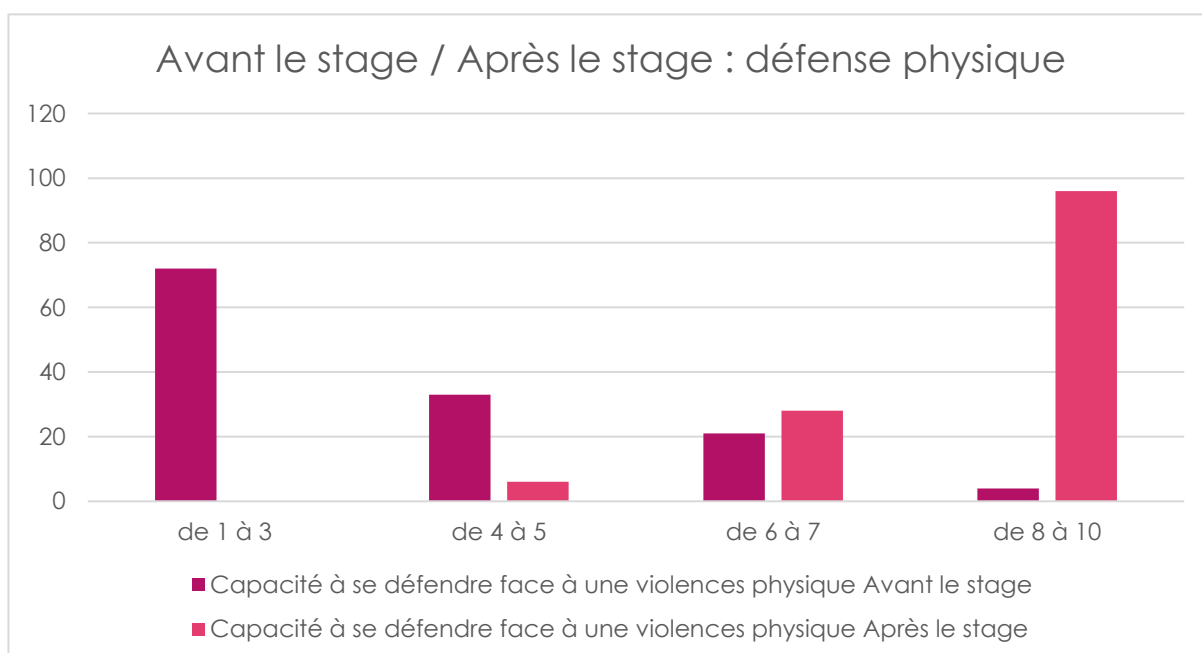
Et pour finir, voici les résultats sous forme de graphiques pour mesurer quantitativement l'efficacité du stage Fem Do Chi. De par les nombreux témoignages qualitatifs, nous étions déjà conscient.e.x.s du fort impact d'un stage d'autodéfense sur les participante.x.s. Pouvoir

évaluer, aux travers des mêmes questions posées avant et après le stage, la marge de progression sur un stage confirme très précisément et concrètement l'efficacité de l'autodéfense féministe.

Comment évaluez-vous aujourd'hui votre capacité à vous défendre face à une agression verbale ? de 1 à 10 (1 : pas du tout, 10 : absolument oui)



Comment évaluez-vous aujourd'hui votre capacité à vous défendre face à une agression physique ? de 1 à 10 (1 : pas du tout, 10 : absolument oui)



STRAT (GE DÉCOUVRE)

Pour la deuxième année consécutive, l'association Viol-Secours collabore avec l'association STRAT pour proposer des cours d'autodéfense féministes hebdomadaires, d'une durée de 1h30 dans le cadre des activités extrascolaires proposés par l'Office cantonal de la culture et du sport pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Durant le premier semestre, sont proposés deux cours destinés aux filles adolescentes ; l'un pour celles âgées entre 12 ans et 14 ans et le second pour celles âgées entre 14 ans et 16 ans. Au second semestre, il était prévu de ne proposer qu'un seul cours pour les adolescentes et de proposer à la place du second cours pour filles, un cours destiné aux adolescent.e.x.s transgenre, intersexe, non-binaires et/ou en questionnement. Par faute d'inscription, ce cours a dû être annulé.

L'association Viol-Secours remercie chaleureusement les membres de l'association STRAT pour leur précieux travail auprès des jeunes et des adolescent.e.x.s. Les remerciements s'adressent également à l'Office cantonal de la culture et du sport pour le travail en collaboration. L'association Viol-Secours se réjouit de la pérennité de cette collaboration car l'accès à l'autodéfense féministe est une nécessité pour les jeunes filles et jeunes personnes transgenres, intersexes, non-binaires et en questionnement.

GE PEUX

Le service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève a mandaté Viol-Secours pour la deuxième année consécutive pour organiser six stages d'autodéfense Fem Do Chi d'une journée pour femmes et un stage marrainage (adolescente + personne de confiance) au prix de 15 CHF. Ces stages subventionnés réservés aux habitantes de la Ville de Genève sont ainsi devenus accessibles à un très large public. Ce projet de stages Ge Peux s'intègre dans la campagne globale **« Objectif zéro sexisme dans ma ville »**.

En 2021, 6 stages Fem Do Chi ont eu lieu malgré les restrictions sanitaires, avec un total de 60 participantes. 86% des participantes (49 questionnaires remplis) avaient déjà subi des violences (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles ou autres).

Nous nous réjouissons de poursuivre pour la troisième année consécutive la collaboration avec le service Agenda 21 en proposant 6 stages d'initiation d'une journée à CHF 15.- entre avril et décembre 2022 (4 stages pour femmes dès 16 ans et 2 stages marrainage). Pour plus d'informations et vous inscrire, nous vous invitons à visiter la page web des stages **Ge Peux**.

FANZINE "CONTRE LA VIOLENCE NOTRE FORCE EST IMMENSE"



Durant le mois de mars 2021, nous avons lancé un appel à contributions pour la création d'un FANZINE dans l'objectif de réunir des témoignages, des ressources et des outils autour de la reconstruction suite à des violences sexistes et sexuelles et de partager ce qui a donné de la force, ce qui a aidé et qui pourrait aider ceux qui le liront.

Pour ce faire, des ateliers collectifs ont été proposés pour élaborer des créations artistiques, des collages, des textes ou tout simplement des élaborations créatives : un espace dans lequel les personnes concerné.e.x.s par les violences sexistes et sexuelles pouvaient venir et créer, dessiner, imaginer, peindre, coller et chanter leur parcours de résilience et dire haut et fort combien leur force est immense contre la violence. La participation au fanzine a également pu se faire en envoyant sa création par courrier ou par email.

Vous pouvez le télécharger sur notre site

TABLE RONDE "REGARDS CROISÉS SUR LE CONSENTEMENT"

A l'occasion du 25 NOVEMBRE 2021, JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, Viol-Secours a collaboré avec le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) autour d'une table ronde, traduite en espagnol et interprétée en langue des signes, intitulée « Regards croisés sur le consentement ». Après une courte conférence donnée par Marta Roca i Escoda et intitulée « La lutte contre les violences envers les femmes en Suisse : jeux et enjeux politiques » qui a introduit la soirée, les différentes intervenantes de la table ronde ont créé avec entrain un espace d'échanges, de réflexion et de création autour du consentement. Ces discussions enrichissantes ont grandement contribué à nourrir nos imaginaires et à dynamiser nos luttes dans le but de créer, ensemble, une culture du consentement.

Le panel présent était composé de :

CLARA SCHNEUWLY, avocate, présidente de l'association Viol-Secours, membre des juristes progressistes

LUZ MARINA CANTILLO ROMERO, présidente de l'ADEMAG (Association de femmes migrantes)

EMMA HOMÈRE ET INÈS BACCINO, co-fondatrices du MEUF* (Mouvement des EtudiantEs UniEs pour les Féminismes)

ANNE-MARIE BARONE, juriste, membre du groupe de travail romand "Femmes migrantes et violences conjugales"

ANNE-LAURE HUBER, première procureure, Ministère public

La modération était quant à elle assurée par ALIX HEINIGER, membre du comité de l'association Viol-Secours

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la table ronde en français doublé en langue des signes française sur la page Facebook du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV).

MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES - ASSISES DE LA SANTÉ

Viol-Secours a participé à la 2^{ème} édition des ASSISES DE LA SANTÉ, organisées en novembre 2021 par le Mouvement Populaire des Familles (MPF) à la Maison Internationale des Associations (Genève).

Sous forme d'ateliers et de débats, la journée réunissait une quarantaine d'associations et d'institutions dans l'objectif de favoriser les échanges sur les pratiques de chacun.e.x et de formuler des actions concrètes à développer afin de promouvoir la santé et la prévention de la santé. Viol-Secours s'est investie plus spécifiquement dans l'atelier *De la sexualité à la santé sexuelle*, moment riche en échange et partage, avec un triste constat commun sur le manque actuel en matière de prévention et promotion de la santé sexuelle dans notre canton.

Restitution des Assises de la santé 2021

FESTIVAL LES CRÉATIVES - LANDSGEMEINDE FÉMINISTE

Afin de commémorer les 50 ans du suffrage féminin en Suisse, le Festival LES CRÉATIVES a lancé « Vote 71/21 », un projet de vote symbolique autour d'une série d'enjeux féministes. Il s'agit d'une manière ludique d'inverser la situation d'avant 1971 et de rappeler que les femmes ont été exclues du processus démocratique pendant longtemps. Ce projet de vote symbolique et performatif d'envergure nationale propose un vote où seules les voix des femmes et des minorités de genre sont prises en compte, afin de poser les jalons les plus importants du changement en matière d'égalité dans la politique en Suisse. Les femmes et les minorités de genre ont voté ainsi sur une série d'enjeux féministes qui les concerne directement.

De mai à novembre 2021, les femmes et les personnes transgenres, intersexes et non-binaires ont pu s'exprimer par vote électronique sur les enjeux suivants :

- Pour un meilleur financement de la lutte contre les violences basées sur le genre
- Pour la réforme du droit pénal en matière d'infraction sexuelles
- Pour la protection des femmes et des minorités de genre réfugié.e.x.s
- Pour une éducation non-discriminante
- Pour un investissement écologique

- Pour la réduction du temps de travail
- Pour une protection constitutionnelle
- Extension de la norme pénale de la protection contre les discriminations

Et pour clôturer cette période de vote électronique, une landsgemeinde féministe a été organisée le 20 novembre sur la plaine de Plainpalais : une occasion pour les femmes et les minorités de genre de reprendre leurs droits sur les traditions démocratiques helvétique.

A cette occasion, Viol-Secours a été invitée à présenter l'objet de vote sur la réforme du droit pénal en matière d'infractions sexuelles. Vous pouvez prendre connaissance de notre prise de parole ci-après.

OBJET DE VOTE

Acceptez-vous la révision des articles 189 et 190 du Code pénal suisse sur les infractions sexuelles afin que les actes de violences sexuelles et le viol soient définis par l'absence de consentement et de manière non sexiste ?

ARGUMENTAIRE

En Suisse, les violences sexistes et sexuelles sont un fléau que les féministes dénoncent depuis des décennies et aujourd'hui, comme hier, les chiffres sont alarmants.

EN 2020 :

PLUS D'UNE FEMME SUR DEUX DÉCLARE AVOIR SUBI DES ATTOUCHEMENTS, BAISERS ET ÉTREINTES NON SOUHAITÉES APRÈS L'ÂGE DE 16 ANS ;

22% DES FEMMES ONT DÉJÀ SUBI DES ACTES SEXUELS NON DÉSIRÉS APRÈS L'ÂGE DE 16 ANS ;

12% ONT DÉJÀ EU UN RAPPORT SEXUEL CONTRE LEUR GRÉ APRÈS 16 ANS.

Il est primordial aujourd'hui de réviser une législation qui n'est pas compatible avec les dispositions relatives aux droits humains que la Suisse a adoptées en 2018 en ratifiant la Convention d'Istanbul. Adapter les normes sur les agressions sexuelles en plaçant le consentement au centre de cette réforme constitue un message fort et nécessaire envoyé à toute la société : un facteur essentiel pour faire évoluer les stéréotypes sur le viol ainsi que dans le parcours de résilience des personnes victimes de violences sexuelles.

L'infraction pénale actuelle du viol est représentative d'une vision sociétale et juridique qui ne correspond pas à la réalité des violences sexuelles que nous, avec beaucoup d'autres, tentons de visibiliser. Elle est fondée sur un délit sexuel stéréotypé qui part d'un côté de l'idée que l'agresseur est une personne inconnue qui attaque violemment la victime et laisse des traces et d'un autre de la victime qui se défend et qui va porter plainte en pouvant justifier de son agression par des lésions corporelles.

Or, la réalité des violences sexuelles est tout autre.

Notre expérience, en adéquation avec celles de beaucoup d'autres associations féministes, démontre que la majorité des viols sont commis par une personne connue de la victime. Les chiffres sont sans équivoque, dans 96% des cas, les personnes accueillies par Viol-Secours ont été agressées par une personne qu'elle connaissait. Notre expérience démontre également

que la violence physique n'intervient que dans une minorité des agressions. En effet, l'agresseur joue sur la relation de confiance qu'il entretient avec sa victime ou sur l'ascendant qu'il possède sur elle pour ne pas avoir besoin de recourir à la force physique. Selon nos statistiques, dans près de la moitié des situations, les auteurs de violences possédaient une autorité sur la victime.

Nous avons également recueilli de nombreux témoignages parlant de l'état de sidération dans lequel se retrouve une victime durant une agression sexuelle. Ce phénomène de sidération, ignoré voire nié par les autorités judiciaires, constitue une réponse physiologique à une menace aiguë qui s'exprime par une immobilité, un ralentissement ou une automatisation des mouvements. Les témoignages des personnes victimes font souvent état d'une impression d'être sortie de leur corps et d'assister en spectatrice à leur agression sans pouvoir réagir. La respiration de la victime est également affectée ce qui la met dans l'incapacité de crier ou de d'appeler à l'aide.

Seule la notion de consentement est à même de prendre en compte la réalité d'une agression sexuelle, plus particulièrement cet état de sidération dans lequel se retrouve une victime et qui l'empêche de se défendre. Il est plus que temps que l'article 190 du code pénal soit modifié afin que l'infraction de viol soit basée sur l'absence de consentement et pour que résonne enfin : seul un oui est un oui !

Outre l'absence de la notion de consentement, cet article du code pénal est réducteur car il limite la définition du viol à une pénétration pénéo-vaginale perpétrée par un homme sur une femme. Cette limitation est contraire aux conventions internationales ratifiées par la Suisse et ne tient pas compte des normes actuelles en matière de droits humains qui stipulent qu'une définition complète du viol devrait inclure toute pénétration vaginale, anale ou orale non consentie. De plus, toujours dans sa définition actuelle, cet article exclut toutes les autres minorités sexuelles (personnes transgenres, personnes non-binaires, personnes intersexes) alors que les associations LGBTIQ+ alertent l'opinion publique et les autorités depuis de nombreuses années sur les violences sexuelles subies par ces communautés.

En conclusion, nous souhaitons insister particulièrement sur l'intégration de la notion de consentement dans cette révision des articles 189 et 190. En effet, il s'agit d'une notion qu'un droit pénal adéquat devrait placer au centre comme élément fondateur de tout acte sexuel et chaque acte non consenti devrait être considéré comme un viol peu importe qu'il y ait eu contrainte ou non de la part de l'agresseur. Une définition du viol excluant la notion de consentement continuera non seulement à ne pas répondre aux demandes des personnes victimes et des associations de terrain, mais contribuera à mettre en danger les victimes qui pourraient se sentir obligées de réagir lors d'une agression et se mettre par-là encore plus en danger.

Cela étant dit, on ne peut pas, en tant que féministe, faire l'économie d'une analyse critique du système pénal répressif et si nous soutenons aujourd'hui une réforme du code pénal sur les infractions sexuelles, nous ne pensons pas qu'il puisse résoudre seul les violences sexistes et sexuelles. Nous voulons que la société dans son ensemble sorte de sa vision stéréotypée de ces violences, qu'elle les reconnaisse et qu'elle les dénonce. Et c'est bien dans cette optique que nous appelons à une refonte du code pénal.

A bas la culture du viol !

Pour une culture du consentement pour toux.t.es, car seul un oui est un oui !

RASSEMBLEMENT PAR ENGAGEONS LES MURS

Le 8 mai 2021, l'association Viol-Secours a été invitée à prendre la parole lors d'un rassemblement sur la plaine de Plainpalais organisé par le **COLLECTIF ENGAGEONS LES MURS (ELM)**. Il s'agissait de prendre la rue pour dénoncer l'hétéro-cis-patriarcat. L'association Viol-Secours a pris la parole aux côtés des **Foulards Violets** (collectif suisse composé de femmes

musulmanes ou non, portant le foulard ou non, solidaires avec celles qui ont décidé de le porter) pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles. Le discours de l'association Viol-Secours à l'occasion de cette mobilisation revenait sur le contexte Suisse et formulait une critique de la justice pénale qui souvent, loin de protéger les personnes victimes, instrumentalise leurs souffrances pour asseoir un pouvoir raciste et bourgeois. C'était aussi l'occasion de parler de la réforme du droit pénal en matière d'infraction sexuelle et de crier haut et fort notre volonté de voir inscrite dans la loi la notion de consentement.

Les discours ont été suivis d'un moment de témoignage ouverts à tou.x.te.s. Ce fut une expérience forte et l'association Viol-Secours est reconnaissante au collectif ELM pour son engagement sincère et féroce contre les violences patriarcales.

Le rassemblement s'est terminé par un concert/performance des **RED DE TAMBORERAS DE SUIZA** (collectif de percussion féministe de l'Abya Yala - Ameriques).

DÉCADRÉE

DÉCADRÉE est un institut de recherches et de formation fondé en 2016 dont le but est de proposer une réflexion sur les inégalités de genre dans les médias. L'institut révèle alors le caractère problématique du langage mobilisé pour exprimer les violences sexistes et sexuelles dans les médias romands. Dès lors, l'institut propose des formations à l'intention des professionnel.le.x.s et de tout un chacun.e.x.s visant notamment à l'acquisition d'un langage inclusif.

Cette année **l'institut Décadrée** en collaboration avec **NOUSPRODUCTION** imagine un projet de vidéo de sensibilisation en matière de violence dans le couple. L'objectif du projet est de proposer différentes petites vidéos de témoignages anonymes permettant de déconstruire les stéréotypes relatifs aux violences de couple et proposer un matériel de sensibilisation. De plus, il est prévu que les différentes associations œuvrant dans l'accompagnement des victimes et/ou dans le domaine des violences sexistes et sexuelles figurent parmi les ressources.

La récolte de témoignage a été faite par l'équipe de tournage.

Par manque de force, l'association Viol-Secours n'a pas pu s'investir pleinement dans ce projet, qui pourtant a tout son sens, tant la prévention en matière de violence dans le couple est nécessaire.

Néanmoins, l'association Viol-Secours a pu transmettre certaines recommandations en matière d'accueil et d'écoute de récits traumatiques et figurera parmi les associations ressources.

L'association Viol-Secours remercie l'institut Décadrée pour ce nécessaire projet et se réjouit de futures collaborations.

RECHERCHE UNIGE VIOLENCE ET CHÂÎNE PÉNALE

Nous avons été sollicitées et interviewées par l'UNIGE dans le cadre d'une recherche sur les violences sexuelles et la chaîne pénale. Ce projet consiste à retracer le parcours de personnes victimes des infractions consacrées aux articles 189 et 190 CP et qui entreprennent des démarches juridiques au niveau pénal, à Genève. Pour cela l'équipe de recherche récolte des données de terrain notamment auprès de policiers et policières, avocat.e.s, juges, associations.

TABLE RONDE "SE VISIBILISER. POUR UN USAGE FÉMINISTE DES DONNÉES DE VIOLENCE DANS L'ESPACE PUBLIC"

L'association Viol-Secours a également collaboré avec la Ville à l'occasion de la table ronde organisée par les Bibliothèques municipales et le service Agenda 21-Ville durable.

Des applications existent, qui servent à collecter des données relatives aux violences sexistes ou harcèlements subis dans l'espace public ; elles sont envisagées comme un outil pour les visibiliser, les dénoncer ; pour se visibiliser, pour agir. Mais quand on parle de violences, on parle aussi de relations de pouvoir et de domination. Les nombres ne parlent pas d'eux-mêmes. Qui utilise ces données et comment ? Qui les classe, les fait parler ? Quels intérêts et quelles valeurs servent-elles ?

Intervenant.e.x.s:

KARINE DUPLAN, maître-assistante à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève, et membre du groupe géographie féministe suisse;
MAX FELDER, co-fondateur de EyesUp App;
KALPANA VISWANATH, fondatrice de My SafetiPin App.

La modération était animée par **PAOLA ANTOGNINI**, de l'association Viol-Secours.

Cet événement a été retransmis en direct en ligne sur la page Facebook Égalité & Diversité dans la ville et celle des Bibliothèques municipales. Et la table ronde peut être consultée gratuitement en ligne à cette adresse : [**semaine de l'égalité / Ville de Genève**](#)

FORMATIONS DONNÉES PAR VIOL-SECOURS

HETSL

Depuis plusieurs années, l'association Viol-Secours est invitée à présenter son travail et les actions qu'elle mène dans une perspective de genre auprès des étudiant.e.x.s en travail social de 3ème année de Bachelor de la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne. L'intervention se fait dans le cadre d'un module d'approfondissement à choix qui réunit des étudiant.e.x.s des quatre Hautes Ecoles de Travail Social romandes (GE, FR, VD, VS), qui propose différentes modalités pédagogiques : des cours ex cathedra portant sur des thématiques spécifiques en études genre (histoire du féminisme, travail et genre etc.), un séminaire de lecture portant sur le travail social et le genre et finalement des présentations par des professionnel.le.x.s, d'institutions et/ou des associations qui mènent des actions dans une perspective de genre. L'objectif est de présenter aux étudiant.e.x.s des problématiques et des actions qui sont menées dans une approche de genre/féministe et de leur fournir des outils et des ressources.

Cette année, l'association a de nouveau été invitée pour intervenir. Cela s'est passé le 2 novembre 2021 sur 3 périodes dans le module : MAP - Etudes genre et travail social. Cette intervention a été menée par deux personnes de l'équipe en présence et via zoom d'environ 50 étudiant.e.x.s.

LE CAUSE

L'association Viol-Secours a dispensé le 28 septembre 2021 une formation à l'équipe d'un des foyers **le Cause** (collectif d'associations pour l'urgence sociale).

Cette formation a comme premier objectif d'illustrer le modèle d'analyse féministe de Viol-Secours par des exemples concrets d'intervention et de prévention, en favorisant l'échange et le travail en groupe. Les professionnel.le.x.s sont invité.e.x.s à déconstruire les stéréotypes sexistes et racistes autour des violences sexuelles et à questionner leur pratique sous plusieurs angles.

Ce mandat était le premier d'une série que nous allons poursuivre en 2022.

VIOL-SECOURS DANS LES MÉDIAS

En 2021, l'association Viol-Secours a été sollicitée par une dizaine de journalistes pour son expertise sur les violences sexistes et sexuelles. L'association a répondu à 4 sollicitations qui ont été publiées.

TRIBUNE DE GENÈVE 17-18 AVRIL 2021

« Nombre de viols en hausse » dénonciation de la discrédance entre les chiffres récolté par les autorités et ceux relatés par les associations sur le terrain.

Article dans Tribune de Genève 17-18 avril 2021 par Chloé Dethurens interview d'Alix Heiniger membre du comité de l'association Viol-Secours.

RTS LA MATINALE 08.05.2021

Dans le cadre de la consultation pour la révision du droit pénal relatif aux infractions sexuelles et la possible intégration de la notion de consentement, l'association Viol-Secours a eu l'occasion de prendre position et sa présidente a été interviewée.

RTS La Matinale 08.05.2021 - Anouk Pernet interview de Clara Schneuwly membre du comité et présidente de Viol-Secours.

L'interview commence à 1'24''

LIBRADIO JUIN 2021

Libradio est une radio web autonome basée à Genève. Connue pour documenter les luttes et les mouvements populaire, iels nous ont proposé une interview exclusive sur le thème de la réforme du droit pénal en matière d'infraction sexuelle. En effet, le parlement Suisse est amené à se saisir de ce sujet et réviser les article 189 et suivants du Code Pénal (CP) qui définissent notamment le viol. L'association Viol-Secours suit cette réforme depuis le début et a pris position. (à lire sur notre site : **Recommandations de l'association Viol-Secours suite à la mise en consultation de la révision du droit pénal relatif aux infractions sexuelles**). Cette interview a été l'occasion de revenir sur les enjeux de cette modification. On peut retenir le souhait d'abandonner la notion de contrainte dans le CP pour qualifier un viol, ce qui correspondrait aux recherches faites sur l'effet de sidération et de dissociation qui peut intervenir lors d'une agression ; l'abandon également des mention de parties génitales qui réduit le viol aux cas de pénétration péno-vaginale ; et enfin l'introduction de la notion de consentement dans la loi. L'interview est à écouter en intégralité et gratuitement sur : **LibrAdio | La radio qui (t')écoute**

LE TEMPS 09.08.2021

Suite à l'argumentation par la justice bâloise pour la réduction d'une peine d'un violeur, Le Temps a interviewé Alix Heiniger, membre du comité de Viol-Secours et titre son article : «La justice bâloise donne un signal désastreux aux victimes et aux agresseurs»
Le Temps 09.08.2021

VIOL-SECOURS ET LES SOLLICITATIONS D'ÉTUDIANT.E.X.S

En 2021, l'association Viol-Secours a reçu 17 demandes d'étudiante.x.s dont les travaux de recherches portaient sur les violences sexistes et sexuelles. La nature des demandes étaient variée : demandes d'entretiens avec les professionnel.l.e.x.s, demandes d'entretiens avec les victimes ou encore demande de soutien de la part de l'association pour finaliser une problématique de recherche.

Malheureusement, l'association n'a pas pu répondre favorablement à toutes les demandes. Soit par manque de force dans l'équipe, soit pour des questions éthiques. En effet, il n'est pas dans la pratique institutionnelle de l'association Viol-Secours de proposer aux personnes

accompagnées de participer aux travaux de recherche, sans que cette demande ne viennent directement des personnes suivies.

Toutefois, l'association a tout de même répondu favorablement à 7 demandes d'entretiens. Les échanges qui se sont tenus lors de ces entretiens furent très enrichissants et stimulants. L'association remercie les étudiante.x.s pour les réflexions apportées.

A L'INTERNE DE L'ASSOCIATION

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE ET POLITIQUE (FLYER)

Dans la continuité du renouvellement de son identité visuelle et politique ainsi que dans l'objectif de recréer une communication qui sort des logiques binaire-hétéro-cis-dyadiques centrées, Viol-Secours, avec la précieuse aide de la talentueuse graphiste, **CLAUDIA NDEBELE**, a eu le plaisir d'avoir un nouveau flyer de présentation !



Prochaine étape : le site internet ! Qui devrait voir le jour au printemps 2022.

RENFORCEMENT DU COMITÉ ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Le comité de l'association a été renforcé ce printemps lors de l'Assemblée générale de 2021 par l'arrivée de trois nouvel.le.x.s membre.x.s : CAROLINE RENOLD, STÉPHANIE DE MOERLOOSE ET ALEX BONO. Iels se sont investi.e.x.s sans délais avec énergie, détermination et bonnes idées afin de renforcer les différents pôles de l'association Viol-Secours et les ont enrichis de leur œil neuf et affuté.

La présidence de l'association a également changé de main : après ALIX HEINIGER, c'est au tour de CLARA SCHNEUWLY d'incarner cette fonction et de représenter l'association Viol-Secours auprès des autorités cantonales et communales. Un immense merci à Alix Heiniger d'avoir assuré brillamment cette fonction durant 4 années consécutives !

FORMATIONS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Il est au cœur de notre mission de se donner les moyens d'enrichir notre regard professionnel avec des outils efficaces. Que cela soit au niveau de l'administration, de la recherche de fonds ou dans l'accompagnement des personnes victimes de violence sexistes et sexuelles.

La formation continue de l'équipe s'inscrit dans cette recherche de qualité.

Nos interventions et accompagnements psychosociaux se font sur la base du modèle d'intervention de Viol-Secours, fondé sur une analyse féministe des violences, qui depuis quelques années déjà intègre et inclut aussi l'accueil des personnes trans*, non-binaires et intersexes, indépendamment de leur orientation sexuelle ou romantique.

Cette ouverture dans ses pratiques à d'autres approches se fait toujours en ayant à l'esprit que notre démarche repose sur la nécessité de ne pas reproduire de nouvelles violences à travers notre action.

LA MAIN TENDUE (LES SENS DE L'ÉCOUTE)

Cette formation donne des pistes pour les enjeux d'une écoute de qualité. Redécouvrir en soi les clés d'une écoute authentique et profonde.

Repérer les potentiels et les limites en jeu dans toute relation d'aide ou de service.

CERCLE DE COMPÉTENCES (PSYCHOTRAUMATOLOGIE CENTRÉE COMPÉTENCES)

Formation centrée sur les éléments neurobiologiques en lien avec le traumatisme psychique. Des outils de stabilisation sont enseignés et expérimentés. Le but est de créer un cadre sécurisant et protecteur, permettant l'émergence d'un lien thérapeutique soutenant.

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES PRATIQUES NARRATIVES

L'une de personne de l'équipe est en train de suivre une initiation à la thérapie narrative qui se termine en 2022 proposée par la Fédération francophone des pratiques narratives. Cette approche est particulièrement adaptée à la vision systémique et non individuelle des problématiques des personnes. Cela est totalement congruent à la vision de notre association et son esprit militant.

MIA (RECHERCHE DE FONDS)

Auprès de la M.I.A. (Maison Internationale des associations) le collectif A.CommUnity a proposé une initiation aux fondamentaux de la recherche de financements pour les associations.

A COMMUNITY (FUNDRAISING BOOTCAMP)

Ce sont des ateliers de recherche de fonds pratiques et personnalisés. Basé sur des cas pratiques, cette formation aide à trouver des outils concrets ainsi que des stratégies et solutions adaptées et enrichies à travers une réflexion commune.

FONCTIONNEMENT COGESTIONNEL

Depuis juillet 2020, c'est une toute nouvelle équipe qui s'est constituée à l'association Viol-Secours. Un des objectifs formulés dans le cadre de cette nouvelle configuration était de s'approprier et d'approfondir une pratique de gestion de l'association horizontale et démocratique. Cela s'est fait progressivement durant les deux dernières années, mais c'est en 2021 que l'équipe a pu présenter un modèle de cogestion, c'est-à-dire que la gestion et le pouvoir de décision sont partagés par l'ensemble des membres de l'équipe et du comité. Les décisions sont prises dans les espaces correspondant en fonction du type de décision (lignes directrices, stratégies politiques, fonctionnement structurel et fonctionnement courant).

ORGANISATION ET RÔLES DES ESPACES :

1. *Assemblée générale* (annuel - membre, comité et équipe)
Décide des lignes directrices de l'association, avec entre autres, l'élection des membres du comité.
2. *Réunion des membres du comité* (irrégulier - comité)
Veille aux bonnes conditions de travail des salarié.e.s ainsi qu'à la conformité des contrats et des pratiques de l'association aux règles de droit du travail (Code du travail, conventions et accords collectifs). Prise de décision dans ce sens.
3. *Réunion de comité* (mensuel - équipe et comité)
Prise de décision stratégique et politique. Validation des propositions de fonctionnement structurels.
4. *Pôle de compétences* (irrégulier - comité et équipe)
Selon les activités de l'association, les différents pôles de compétences sont : Finance ; Recherche de fonds ; Permanence ; Formation ; RH ; Prévention ; Réseau ; Contrat de prestation ; Inclusion ; Autodéfense ; Communication ; Technique / Intendance. Les pôles de compétences sont constitués de deux personnes du comité et deux personnes de l'équipe. Chaque pôle s'assure du suivi et est responsable du bon fonctionnement du domaine d'activité. Le pôle traite la gestion courante du domaine d'activité.
5. *Groupe de travail* (selon besoin - équipe et comité)
Réflexion, organisation et élaboration par thème/projet.
6. *Colloque* (hebdomadaire - équipe)
Traite la gestion courante de l'association.
7. *Réunion de cogestion* (bimensuel - équipe)
Réflexion et organisation du fonctionnement courant et structurel. Réflexion sur les lignes politiques.
8. *Supervision équipe et comité* (bisannuel - comité, équipe et superviseuse externe)
Echange et réflexion sur le fonctionnement et les lignes politiques.
9. *Supervision équipe professionnelle* (bimestriel - équipe et superviseuse externe)
Echange et réflexion sur le fonctionnement, le bien-être individuel et collectif.
10. *Supervision des permanente.x.s psychosociale.x.s* (mensuel - équipe psychosociale et superviseuse externe)
Echange et réflexion sur des situations d'accompagnements psychosociaux.

LES ENGAGEMENTS POLITIQUES DE VIOL-SECOURS

CONSULTATION FÉDÉRALE SUR LA RÉFORME DU DROIT PÉNAL EN MATIÈRE D'INFRACTIONS SEXUELLES

Dans le cadre de l'ouverture d'une consultation par le Parlement sur la révision du droit pénal en matière d'infractions sexuelles, l'association Viol-Secours a été sollicitée pour exprimer ses recommandations sur le projet de loi.

En tant que signataire de l'appel d'Amnesty International pour une révision du droit pénal en matière d'infractions sexuelles, nous sommes favorables à la volonté du Parlement de réformer le code pénal dans le but de reconnaître de manière adéquate les actes sexuels non consentis et d'ouvrir une consultation auprès des actrices engagées dans cette lutte. En effet, il est

urgent aujourd'hui de réviser une législation qui n'est pas compatible avec les dispositions relatives aux droits humains que la Suisse a adoptées en 2018 en ratifiant la Convention d'Istanbul. Adapter les normes sur les agressions sexuelles en fonction des recommandations des associations de terrain et des demandes des personnes victimes constitue un message fort et nécessaire envoyé à toute la société : un facteur essentiel dans le parcours de résilience des personnes victimes de violences sexuelles.

Vous pouvez prendre connaissance de notre prise de position dans son entièreté sur **le site de l'association Viol-Secours**.

CONSULTATION CANTONALE - PL 12843 SUR L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES DISCRIMINATIONS LIÉES AU GENRE

Durant l'année 2021, l'association Viol-Secours a été invitée à s'exprimer à propos d'un projet de loi du Grand Conseil genevois concernant l'égalité et la lutte contre les violences et les discriminations liées au genre.

Plus précisément, c'est la commission des Droits de l'Homme (droits de la personne) du Grand Conseil genevois qui examine le projet de loi 12843 sur l'égalité et la lutte contre les violences et les discriminations liées au genre (LELVDG) (A 2 90). Et qui dans le cadre de ses travaux, a émis le souhait unanime de soumettre à consultation non seulement ce texte, mais également une version alternative élargie visant, à terme, l'ensemble des discriminations.

Dans ce cadre, Viol-Secours a été invité à répondre aux questions suivantes :

A) En principe, sur la forme, quelle solution votre organisme jugerait-il la plus adéquate ?

1) Le projet de loi d'origine (PL 12843), portant uniquement et spécifiquement sur les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre ou l'intersexuation;

2) Une version alternative de ce projet de loi portant non seulement sur ces formes de discriminations, mais également sur d'autres (basées sur l'origine, les incapacités, les particularités physiques, la situation sociale ou familiale et les convictions religieuses ou politiques), selon le modèle en annexe à ce courrier électronique (résultat des travaux d'une sous-commission parlementaire ad hoc nommée par notre commission);

3) Une troisième solution, à définir ?

À cela l'association Viol-Secours a répondu qu'elle soutenait la version alternative de ce projet de loi portant non seulement sur les formes de discriminations du projet de loi d'origine mais également sur d'autres (basées sur l'origine, les incapacités, les particularités physiques, la situation sociale ou familiale et les convictions religieuses ou politiques). A ce sujet, l'association Viol-Secours recommande l'ajout de la discrimination envers la "race sociale" en plus de celle dite de "l'origine".

B) Quelle que soit la forme que prendrai(en)t le(s) projet(s) de loi(s) définitif(s), quelle(s) modification(s) votre organisme jugerait-il nécessaire d'effectuer au projet de loi 12843 (suppressions, ajouts, modifications du projet de loi existant, etc.), sur la thématique qui concerne votre organisme ?

Viol-Secours recommande au Grand Conseil de se donner les moyens pour soutenir l'application de cette loi en votant les budgets pour soutenir les organismes publics et les mandats publics qui seront en charge de l'appliquer (article 6). Aussi, Viol-Secours demande la tenue d'une réelle enquête de victimation concernant les violences sexistes et sexuelles pour lesquelles il n'y a pas de statistiques à l'heure actuelle (article 11) et, pourquoi pas, d'étendre cette enquête à toutes les formes de discriminations énoncées plus haut.

Actuellement le **PL 12843** est en suspens devant la commission: **Droits de l'Homme (droits de la personne)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - MÉSUSAGE ET CONFUSIONS DANS L'EMPLOI DES STATISTIQUES SUR LES VIOLENCES DOMESTIQUES

Suite à un constat de mésusage et de confusions récurrentes dans l'emploi des statistiques sur les violences domestiques, l'association Viol-Secours a pris position dans **un communiqué de presse** en octobre 2021 pour dénoncer cette pratique fallacieuse de même que le manque de données claires pour le travail de terrain et de prévention.

Des statistiques à manier avec précaution

Le Courrier - Dominique Hartmann, 24 novembre 2021

TRAVAIL EN RÉSEAU

AGENDA 21 - OBJECTIF ZÉRO SEXISME DANS MA VILLE

En concertation avec des associations et institutions genevoises actives dans la prévention des violences, dont l'association Viol-Secours, dans le cadre de sa politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève s'engage pour prévenir les violences sexistes et sexuelles avec un plan d'action intitulé **« Objectif zéro sexisme dans ma ville »**.

Un accent tout particulier est mis sur la prévention du sexisme et du harcèlement dans l'espace public, pour renforcer le droit de chaque personne à pouvoir disposer sereinement des espaces publics de la ville.

L'édition 2021 de la campagne « Objectif zéro sexisme dans ma ville » s'inscrit dans la continuité du message diffusé en 2020 autour du droit à la ville en s'inspirant des résultats de l'enquête «Genève, une ville égalitaire ?». La série de trois visuels illustrant des situations en lien avec le sport, la flânerie et les transports est ainsi enrichie de trois nouvelles mises en situation, thématissant le droit des femmes de faire la fête, de circuler de nuit ou d'être un couple lesbien/queer dans l'espace public sans être la cible de harcèlement ou de violences.

Des messages encore nécessaires en 2021 : en effet, cinquante ans après l'accès des Suissesses aux droits politiques, il reste encore du chemin à parcourir pour que les femmes et les minorités de genre puissent exercer pleinement et sereinement leur droit à la ville.



RÉSEAU FEMMES*

Le **RÉSEAU FEMMES*** est une association faitière qui réunit les dix principales associations féminines genevoises subventionnée par la Ville et/ou le canton de Genève. Il héberge des projets communs et met en synergie les différentes structures qui le composent.

Ses objectifs sont l'amélioration de la qualité de vie des femmes* et de leurs enfants ainsi que la cohésion sociale, en visant plus particulièrement :

L'AMÉLIORATION ET LA PRÉSERVATION DE LEUR SANTÉ.

LE RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA FORMATION ET À L'EMPLOI.

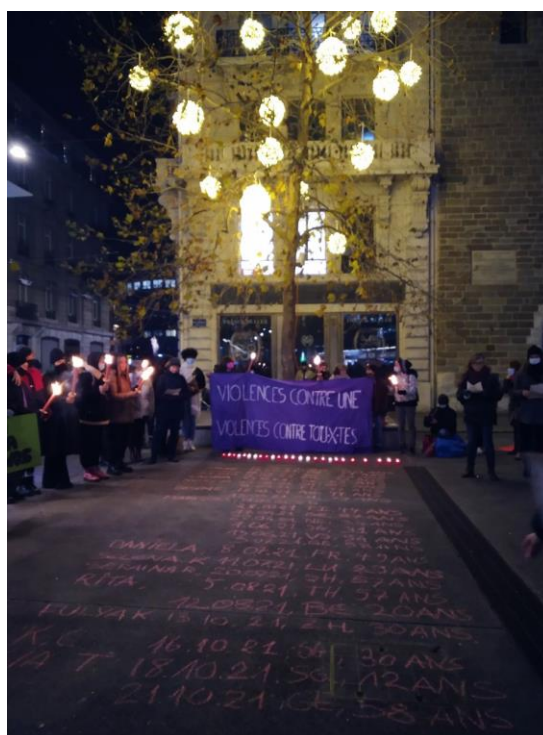
L'INFORMATION SUR LES DROITS CITOYENS.

LA CRÉATION DES LIENS SOCIAUX.

LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR AUTONOMIE.

En tant qu'association féministe genevoise luttant contre les violences sexistes et sexuelles, l'association Viol-Secours a souhaité devenir membre active de ce réseau dans le but de participer à une réflexion commune sur ces thématiques, d'apprendre à mieux connaître les enjeux spécifiques propres aux membres du réseau et de créer des synergies avec d'autres associations genevoises engagées sur les enjeux féminins et féministes. En effet, l'association Viol-Secours est consciente de la nécessité et de l'importance de créer un réseau fort, soudé et actif afin de visibiliser nos luttes communes et de proposer de réelles réformes pensées par les actrices du terrain.

GRÈVE FÉMINISTE GENÈVE - GT VIOLENCES - RASSEMBLEMENT DU 21 DÉCEMBRE 2021
- 26^{ÈME} FÉMINICIDE EN SUISSE



A la lueur des torches, la rage au ventre et la gorge serrée, Viol-Secours a participé au rassemblement du 21 décembre à la Place de Bel-Air à Genève, pour dénoncer et crier avec colère face au 26^{ème} féminicide en Suisse de l'année 2021. Ces meurtres ne sont ni des hasards, ni des cas individuels, mais bien les conséquences du dévastateur système patriarcal contre lequel nous lutterons avec acharnement jusqu'à sa chute.

Nous demandons un plan national contre les violences sexistes et sexuelles, un recensement étatique des féminicides, que les meurtres des femmes transgenres soient comptabilisés dans les féminicides, une meilleure prise en compte et protection des victimes de violence, mais aussi une reconnaissance de la violence sexiste comme motif d'asile et de migration.

Discours de Viol-Secours lors du rassemblement du 21.12.2021

Bonsoir,

Nous sommes le jour du solstice d'hiver.

Nous sommes le jour le plus sombre de l'année.

*Nous sommes rassemblé·e·s ce soir pour rendre hommage à celles qui ne sont plus là,
à celles qu'on a fait disparaître prématurément et qui ne verront pas le printemps revenir,
À celles qui ont été assassinées par leurs maris, compagnons ou ex-partenaires.*

Il y a peu de mot pour exprimer ce chagrin que nous ressentons. Mais les mots sont ce que nous avons pour rendre hommage aux disparues et dénoncer les féminicides qui nous ont arraché nos sœurs et nos adelphe·s.

Nous sommes en deuil.

Nous sommes en deuil, mais il nous faut continuer à vivre et à lutter.

Nous sommes uni·e·s ce soir et nos visages sont emprunts de peine et de colère.

De la peine pour celles qui ont souffert et qui en sont mortes.

De la colère pour ceux qui restent, pour les familles qui doivent maintenant continuer à vivre sans elles.

De la colère contre un système qui depuis des siècles fait perdurer les oppressions contre les femmes et les minorités de genre.

De la colère contre un système qui n'entend pas les pleurs de celles qui souffrent, ni les cris de ceux qui dénoncent les violences.

De la colère car nous sommes une fois de plus, une fois de trop, réunie·e·s pour pleurer nos mortes.

De la colère, une immense colère, contre les auteurs de ces meurtres.

De la colère contre leurs complices qui banalisent et normalisent ces féminicides.

Notre colère ne faiblira pas.

Ensemble nous revendiquons la fin des féminicides et de toutes les violences patriarcales commises à l'encontre des femmes et des minorités de genre.

Ensemble nous luttons pour abolir la domination masculine et la culture du viol.

Ensemble nous sommes fort·e·s et nous mettrons fin au patriarcat.

Dans le cadre de son travail de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'association Viol-Secours est régulièrement amenée à recevoir des témoignages de personnes victimes d'abus sexuels commis par des professionnels de la santé. Comme conséquences du manque flagrant de visibilité de cette problématique et des possibilités de dénonciation, elle constate que les personnes victimes peuvent se sentir seules et démunies et arriver à la conclusion qu'elles exagèrent et qu'il n'y a rien à faire d'autre qu'oublier et espérer que cela ne se reproduise plus. Il est indispensable que les personnes qui ont été victimes d'abus sexuels puissent être reconnues pour ce qu'elles ont subi et recevoir le message que ce qui leur est arrivé est inacceptable, qu'elles ne sont pas seules et que la responsabilité pleine et entière va à l'abuseur. Il est aussi important que celles qui le souhaitent puissent choisir d'agir en connaissance des différents moyens d'action, notamment judiciaires, qui s'offrent à elles. C'est pourquoi, l'association Viol-Secours a décidé d'éditer une nouvelle version de sa brochure « Abus de pouvoir : les abus sexuels commis par les professionnels de la santé » publiée en 1993. Cette version 2.0 se veut tout d'abord un guide pratique à destination de toutes les personnes se reconnaissant dans l'identité « femme », des personnes trans*, non-binaires et intersexes victimes d'abus sexuels de la part d'un professionnel de la santé. Cette brochure s'adresse aussi à leurs proches et aux professionnel.le.x.s qui les accompagnent. Elle s'inscrit dans la lutte menée par l'association Viol-Secours depuis trente-six ans pour que cessent les violences sexistes et sexuelles et notamment celles commises par les professionnels de la santé.

Pour ce projet, nous avons mandaté **CLOVIS NATHALIE MONBARON**, ancienne permanente psychosociale à Viol-Secours, qui s'est attelée à la réécriture de la brochure en collaboration avec des membre.x.s de l'équipe professionnelle et du comité de l'association. Les mois qui ont suivis cette réactualisation du contenu ont été consacrés à la relecture et à la phase graphisme avec le précieux accompagnement de **VANESSA COJOCARU ET DE MÉLANIE GLAYRE**. Nous sommes impatiente.x.s de pouvoir enfin tenir la brochure imprimée dans nos mains au printemps 2022 !

CYCLE D'ÉVÉNEMENTS "LE CONSENTEMENT DANS TOUS SES ÉTATS"

Annulé en 2020 en conséquence de la situation sanitaire, c'est avec joie et entrain que l'association Viol-Secours reprogrammera son cycle d'événement aux prémices du printemps 2022 !

Viol-Secours souhaite mettre la notion de consentement au cœur des réflexions et discussions afin de permettre au public de se saisir de cette notion transversale. Des collectifs et associations genevoises actives sur ces questions seront invité.e.s afin de déployer une réflexion sur les interactions entre violences sexistes et sexuelles et d'autres oppressions systémiques. Au travers d'ateliers, de projections, d'une conférence, d'un arpentage et d'un groupe de parole, ce cycle d'événements proposera de questionner, d'imaginer, de débattre et d'inventer autour du consentement. Cette thématique sera abordée selon tour à tour les axes du droit, du travail du sexe, de la médecine, des soins en général ainsi que dans l'intimité.



REMERCIEMENTS

L'association remercie chaleureusement toutes ses collaboratrice.x.s pour leur travail engagé et de qualité !

Le comité : Laetitia Carreras, Clara Schneuwly, Alix Heiniger, Hélène Upjohn, Alex Bono, Stéphanie de Moerloose et Caroline Renold. Merci à eux pour leurs encouragements, leur disponibilité et leur bienveillance.

L'équipe de Fem Do Chi et l'équipe de STRAT : Carole Brumann, Coline Guggisberg, Sarah Duc, Laetitia Seitenfus, Leila Talib, Alicia Ségui et Less Chavaillaz. Merci à eux de continuer à faire exister un pôle essentiel de Viol-Secours : l'autodéfense féministe !

L'équipe des permanent.e.x.s : Sidonie Simon, Getou Musangu, Paola Antognini, Clementina Armata, Sarah Irminger et Laetitia Seitenfus avec sa double casquette d'animatrice FDC et de coordinatrice d'autodéfense.

Merci à Clovis Nathalie Monbaron pour son investissement dans la rédaction de la brochure « Abus de Pouvoir : les abus sexuels commis par les professionnels de la santé ». Merci à Vanessa Cojocar et à Mélanie Glayre pour leur accompagnement dans le processus de graphisme et de communication de cette brochure. Leur investissement, leur créativité et leur vision féministe ont été précieux.

Merci à Vera Jud, consultante, pour ses conseils et son accompagnement, à Claudia Ndebele, graphiste, pour son travail et sa créativité et à Sylvain Hess, développeur web à OnePixel Studio, pour son accompagnement et sa patience dans la création de notre nouveau site internet.

Merci à toute l'équipe de notre fiduciaire Comptabilis et à celle de Prolibre pour leur travail, leurs précieux conseils et leur fidèle accompagnement.

Merci également à Barbara Leslie, à Florence Coste, à Françoise Tschopp, à Elisabeth Ripoll et à Catherine Maffei.

L'association ne pourrait exister sans ses membres, un sincère merci pour votre soutien, pour votre confiance et puisse votre engagement durer encore !

Merci à l'État de Genève (BPEV) et au service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève.

Merci aux communes genevoises et vaudoises pour leur soutien : Aire-la-Ville, Anières, Arzier-Le Muids, Avully, Avusy, Bardonnex, Begnins, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genolier, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Mies, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Merci à la Loterie Romande et à Assura pour leur soutien.

Et un sincère merci à tous les donateurs privés, membres ou anonymes, pour leur compréhension des combats de Viol-Secours et leurs encouragements dans nos actions.

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

GENEVE

Bilan au 31 décembre 2021

Avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses



ACTIFS	Notes	2021	2020
Actifs circulants			
Liquidités	6	182 664	156 852
Débiteurs		10 060	28
Produits à recevoir	7a	–	3 030
Charges payées d'avance	7a	19 042	16 936
Total Actifs circulants		211 767	176 846
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4 030	4 029
Caution salle Cigüe		–	100
Immobilisations corporelles	8	1	1
Total Actifs immobilisés		4 031	4 130
TOTAL ACTIFS		215 797	180 976
PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes envers les fournisseurs		5 824	2 532
Produits reçus d'avance	7b	2 450	585
Charges à payer	7b	12 669	19 681
Provision pour vacances non prises et heures supplémentaires		11 600	11 600
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	9	–	–
Total Fonds étrangers à court terme		32 543	34 398
Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds			
Stages FemDoChi	10	31 764	19 552
Stages GE-Découvre	12	241	1 958
Projet Abus de pouvoir	13	22 670	–
Projet Consentement	14	10 423	2 083
Projets ponctuels	15	3 752	3 752
Fonds Communication	16	7 473	5 273
Fonds Prévention	17	18 888	23 351
Total Fonds affectés		95 211	55 969
Fonds propres			
Fonds de soutien	18	2 466	2 466
Réserve "Part de subvention non dépensée"	9	–	–
Résultats reportés		88 143	64 204
Résultat de l'exercice		-2 565	23 939
Total Fonds propres		88 043	90 609
TOTAL PASSIFS		215 797	180 976

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

GENEVE

**Compte de résultat 2021**

Avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

PRODUITS	Notes	2021	Budget 2021	2020
Produits d'exploitation				
Subvention ordinaire Etat de Genève		387 051	387 050	387 051
Subvention Ville de Genève		100 000	100 000	100 000
Subventions Communes		24 200	23 000	22 950
Dons privés	19	6 325	36 000	11 690
Dons et subventions affectés pour projets spécifiques	20	33 210	–	10 823
Produits écolage Formation FDC	11	–	–	-1 350
Cotisations de membres		4 380	4 500	4 661
Animations		1 440	2 500	–
Produits activités autodéfense féministe	10,12	49 030	25 000	17 810
Produit d'intérêts et produits divers		363	500	271
Total Produits d'exploitation		605 999	578 550	553 906
TOTAL PRODUITS		605 999	578 550	553 906
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires	21	-366 788	-364 000	-343 142
Indemnités d'assurance	21	8 350	–	6 270
Charges sociales	21	-102 244	-102 000	-93 821
Autres charges de personnel	21	-9 878	-15 000	-4 206
Vacances non prises et heures supplémentaires	21	–	–	-3 850
Total Charges de Personnel		-470 560	-481 000	-438 749
Frais généraux				
Charges de locaux		-19 946	-35 700	-21 977
Frais d'animations		-7 389	-10 900	-5 404
Charges activités autodéfense féministe	10,12,21	-38 535	-25 000	-14 756
Charges formation FemDoChi	11	–	–	-3 939
Frais de communication		-6 488	–	-1 500
Frais administratifs et charges d'intérêts		-26 405	-25 950	-37 055
Total Frais généraux		-98 763	-97 550	-84 631
TOTAL CHARGES		-569 323	-578 550	-523 380
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET, AVANT RÉSULTAT DES FONDS		36 677	–	30 527
Attributions aux fonds		-82 240		-28 633
Utilisations des fonds		42 998		22 045
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DE RÉSULTAT		-2 565	–	23 939
Part due à l'Etat	9	–	–	–
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS TRAITEMENT DU RÉSULTAT		-2 565	–	23 939

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



ASSOCIATION VIOL-SECOURS
Place des Charmilles 3, 1203 Genève
2^e étage / Code d'immeuble : 18273

+41 (0) 22 345 29 29
info@viol-secours.ch / www.viol-secours.ch
@violsecoursgeneve

**BESOIN D'AIDE, D'ÉCOUTE
D'INFORMATIONS, DE SOUTIEN ?**
permanence@viol-secours.ch
+41 (0) 22 345 20 20